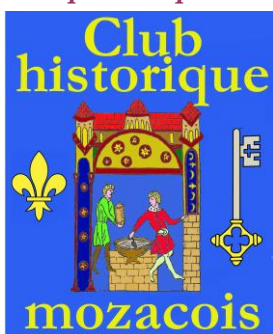


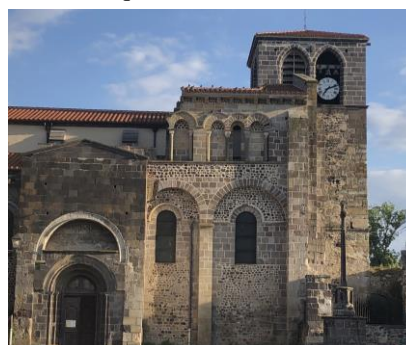
MOZAC PASSION PATRIMOINE

n° 45 – vendredi 1^{er} mai 2020

CLUB HISTORIQUE MOZACOIS
56 ans de passion pour l'abbaye !



Directeur de la publication : Matthieu PERONA
Bulletin numérique interne destiné aux adhérents



La foire du 1^{er} mai

C'est la première fois depuis longtemps, épidémie oblige, que la foire du 1^{er} mai à Mozac n'a pas lieu. On ne sait pas, par manque d'archives, si elle s'est tenue pendant les guerres et les catastrophes naturelles. Mais visiblement, elle s'est toujours remontée, même si, depuis quelques années, elle perd peu à peu de son dynamisme et de son attractivité. Avant que l'on n'invente le plastique et que ne soient créés les supermarchés, où tout ou presque peut se trouver, les foires de villages attiraient des foules de chalands.



Celle de Mozac a perdu de son intérêt lorsqu'elle ne fut pas guère plus importante que le marché de Riom mais aussi quand progressivement les marchands d'animaux la délaissèrent. Mozac a perdu son caractère rural, à partir de la seconde moitié du XX^e siècle, et s'est peu à peu intégré dans l'agglomération riomoise, voire dans le fameux Grand Clermont. Fini donc cet esprit campagnard où les gens ont plaisir à se retrouver, une fois l'an, non seulement pour acheter l'objet rare et trouver un grand choix de variétés de plants mais aussi pour goûter à la convivialité, au plaisir de retrouver des amis d'autres communes que l'on n'avait pas vus depuis longtemps. La foire de Mozac a également perdu en fréquentation lorsque des villes voisines ont organisé le même jour des manifestations qui se sont avérées concurrentes : foires, brocantes, courses cyclistes, etc.

La foire fut réputée pour ses moutons, mais il y avait aussi des cochons, des

chèvres, des chevaux, des veaux... Ces animaux attiraient les enfants, donc les parents. Paradoxalement, cette foire se « faisait toute seule » ; les organisateurs (la municipalité depuis 1791) n'ont jamais eu besoin d'en faire la promotion. La coutume, l'habitude et le bouche à oreille suffisent. Le seul garde champêtre placier communal était rapidement débordé par l'affluence. Dans ses meilleures années, la foire attirait des milliers de visiteurs qui se pressaient principalement dans les rues de l'Hôtel-de-ville et de l'abbaye et sur l'esplanade du château de Portabéraud qui devenait le foirail d'un jour, dédié aux animaux. Dans une énumération des biens de Gabriel Mercier, seigneur de Portabéraud, devenu le premier maire de Mozac en 1790, la grande place, devant son château, est d'ailleurs appelée « esplanade du foirail ».

La buvette principale est tenue à tour de rôle par un cafetier de Mozac qui l'installe généralement contre l'église. Depuis des temps immémoriaux, c'est aussi, dès le matin de très bonne heure, l'occasion de retrouver des amis pour déguster la tripe ou les pieds de cochon, dans l'un des bistrotts du village.



L'origine de la foire de Mozac se perd dans la nuit des temps. Les moines en sont les premiers organisateurs, ouvrant, une fois l'an, les portes de l'enceinte abbatiale. Le père abbé, seigneur du lieu, réglemente la manifestation et en assure la sécurité avec ses gens d'armes. Un document du 18 août 1752 concerne...

« un accord entre l'abbaye de Mozac et Gilberte et Jeanne Taneron, Jean Détruy et Jean Suchère, habitants de Riom, sur la dîme de dix œuvres de vigne au terroir du clos des moines, dans les appartenances de Mozac. Les tenanciers s'obligent à fournir chaque année, **le jour de la foire de Mozac, qui se tient le 1^{er} ou le 2 mai**, trois hommes armés chacun d'eux d'un mousquet ou hallebarde ou d'un fusil et d'une épée.¹ »

On constate qu'en ce milieu du XVIII^e siècle, l'abbé délègue le maintien de l'ordre de la foire à des particuliers étrangers au monastère.

La plus ancienne mention connue remonte à 1147, quand...

« Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, et Guillaume, comte d'Auvergne, passent une transaction à la suite des dommages causés par ce dernier aux monastères de Mozat et de Sauxillanges : le comte donna au monastère de Mozat la moitié des leydes qu'il levait à Riom et s'engagea à défendre les **marchés de Mozat** et de Sauxillanges, comme il défendait ceux de Riom et de Chagnat.² »

C'est un marché qui est cité à Mozac au XII^e siècle, non une foire. Évidemment, cela n'exclut pas qu'il en existât déjà une. La périodicité des deux événements n'est pas la même. La foire peut être unique dans l'année et le marché, hebdomadaire. La place principale du bourg s'appelait « Place du Marché aux planches » encore en 1936.

¹ Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1 S 847.

² Article de Gabriel Fournier cité par Josiane Teyssot dans « Riom 1212-1557 », in : *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, tome CI, n° 745, avril-juin 2000.

C'est au siècle suivant que l'on trouve une mention de la foire, dans un document de 1248, conservé dans le fonds de la cathédrale de Clermont aux Archives départementales et retranscrit par André Bossuat en 1945. Le manuscrit, en langue latine, est titré « *nundinis et mercatis* » (foires et marchés) :

« Du temps de l'évêque Hughes de la Tour du Pin, mort en 1249 à la croisade, un témoin, Jean Besse [*Johannes Bessa*], tisserand à Clermont, rapporte qu'il est allé acheter une toile à **la foire de Mozac** [*Mosiacum prope Riomum*, "Mozac proche de Riom"].³ »

La date est bien mentionnée : *In prima die maii*, « au premier jour de mai ». Le vendeur de toile exige le paiement en monnaie de Riom. Jean Besse refuse et porte l'affaire devant le bayle (juge) de l'évêque qui lui donne raison. On pourrait sans doute remonter la tenue de la foire à l'an mil, considéré par les médiévistes comme un moment prépondérant dans l'essor économique de l'Occident chrétien⁴.

La foire, grâce à sa notoriété régionale, était l'une des fiertés de la commune de Mozac qui, jusqu'au XIX^e siècle, la défendait avec ardeur. D'ailleurs, les municipalités proches se concertaient avant de créer une nouvelle foire. La proximité géographique de Mozac et Riom n'a pas créé de concurrence avérée entre la foire de Mozac et le marché hebdomadaire de Riom, l'un des plus grands de la région, même s'il arrive, au hasard du calendrier, que le 1^{er} mai tombe un samedi, jour de marché.



Voici, *in extenso*, extrait des archives communales de Mozac, un courrier de M. Milanges, maire de Riom, adressé à la municipalité mozacoise le 26 avril, l'an IV de la Liberté (1792) :

« Messieurs,

Nous sommes sincèrement affectés des bruits que répandent des personnes mal intentionnées que nous avons cherché à faire perdre de vue **la foire qui se tient ordinairement le 1^{er} mai dans votre territoire**. Ces calomnies nous affligeraient bien d'avantage si elles pouvaient trouver quelque accès auprès de vous, Messieurs ; mais vous êtes trop judicieux, vous êtes trop convaincus de nos sentiments fraternels à votre égard pour croire que nous nous soyons jamais livrés à des démarches ou à des discours capables d'arrêter directement ou indirectement l'affluence ordinaire à cette foire.

Craignez, Messieurs, que ce ne soit un piège des ennemis du bien public, pour essayer de troubler l'harmonie qui doit régner entre les communes voisines, et qui se doivent réciproquement une bienveillance et des secours mutuels. Au reste, Messieurs, pour dissiper entièrement ces bruits qui peuvent vous déplaire, nous vous invitons à faire publier dans toutes les rues de notre ville une ou plusieurs fois, si vous le jugez à propos, que **la foire qui se tenait à Mozac au 1^{er} mai**, aura lieu comme à l'ordinaire.

Les Maire et Officiers municipaux. »

³ André Bossuat, « Une enquête sur la monnaie de Clermont à la fin du XIII^e siècle », extrait du *Bulletin philologique et historique*, Paris, 1945, p. 6.

⁴ « Le 1^{er} mai, une foire ancestrale » par le Club historique mozacois, in : *Bulletin municipal de Mozac*, n° 54, juin 2015, p. 26.

Mozac a sa foire « chaude » le 1^{er} mai, et possédait aussi autrefois une foire « froide » le 10 septembre. Elle figure sur l'annuaire départemental de 1885, où l'on peut lire que le même jour se tient une foire à Volvic. Cette manifestation ne semble pas très ancienne. On n'en a pas trouvé trace pour l'instant dans les différents services d'archives mais l'annuaire du département de 1876 ne la mentionne pas. Si l'on augure de la fiabilité de cette publication, la création de la foire de septembre se situe entre 1876 et 1885. Elle est encore citée en 1912 dans le même annuaire.



Note : les photographies de cet article ont été prises lors de la foire du 1^{er} mai 2000.

Le Club historique mozacois a publié deux autres articles au sujet de la foire du 1^{er} mai à Mozac. Vous pouvez les consulter en cliquant sur les liens :

- « [Le 1^{er} mai, une foire ancestrale](#) » par le Club historique mozacois, in : *Bulletin municipal de Mozac*, n° 54, juin 2015, p. 26.

- Matthieu Perona, « [Le 1^{er} mai à Mozac, une foire ancestrale](#) », in *A.B.I.*, éd. Club historique mozacois n° 19, juillet 2015, p. 2-5.